Paris, le 28/01/2026

Avis aux porteurs de parts du FCP « EUROSE »

Catégorie de parts	Code ISIN
C	FR0007051040
N	FR0013294311
S	FR0013311537

Nous vous informons que la documentation juridique du fonds « EUROSE» fera l'objet des modifications suivantes :

- Stratégie d'investissement :
 - Intégration d'un recours aux matières premières via des OPC, limité à 5 % de l'actif net.
- la section « Profil de risque », ajout du risque matières premières ;

L'entrée en vigueur de ces modifications est prévue le 30/01/2026.

La documentation juridique du FCP est disponible auprès de DNCA Finance.

Elle peut vous être adressée dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

DNCA Finance
Service Clients
19, Place Vendôme
75001 PARIS
serviceclients@dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 319,43 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.